

COMITE REGIONAL DE SCRABBLE LIMOUSIN - PERIGORD
Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2023

Présents :

Pour le bureau : Marie-Dominique Julliot, Bruno Blondeau, Evelyne Blondeau, Marc Demoures, Michel Fourmond, Josiane Lathière, Jean-Pierre Moisset,

Absents excusés : Sylvie Gautron

Pour les adhérents des clubs du comité : 46 adhérents ont signé la feuille de présence.

1. Rapport moral

En préambule, la présidente remercie l'ensemble des adhérents venus, en nombre, assister à l'Assemblée Générale du Comité.

Avant de présenter le rapport moral, la présidente souhaite que nous ayons une pensée pour ceux et celle qui nous ont quittés cette année, particulièrement, Marcel Kany, Jacques Chapoux, Eliane Gibeau que nous croisons souvent dans les compétitions et qui s'étaient investis dans la vie de leur club et du comité. Suit un instant de recueillement.

Voir le rapport moral en pièce jointe.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

2. Rapport financier

Voir le rapport financier détaillé en pièce jointe.

Pour la saison 2022/2023 :

1. Le déficit d'exploitation est de 1 397.21 €
2. Les avoirs s'élèvent à 14 891.36 €

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

La présidente de l'association rappelle que, sur la base du budget prévisionnel établi en mars 2023, le déficit cumulé sur les 3 dernières années est de l'ordre de 9 300 €. Les raisons en sont multiples¹ : plus de semaines fédérales au sein du comité, augmentation des moyens alloués aux clubs, organisation de TH (Tournois Homologués) exemptée de redevance comité, augmentation des retours vers les licenciés.

¹ Cf. détails dans le compte-rendu du Conseil d'Administration du 3 juin 2003.

Un déficit structurel de l'association n'étant pas tenable sur le long terme, le bureau de l'association, puis le Conseil d'Administration ont validé les modifications suivantes :

1. La part comité sur les licences est rétablie (1^{ère} année et renouvellement) :
 - a. Tarif normal : 6,00 €
 - b. 18-25 ans : 5,00 €
 - c. Moins de 18 ans : 3,00 €
2. Le montant des subventions² versées aux joueurs est modifié de telle sorte que, pour chaque saison et chaque licencié, la subvention³ versée est égale au tarif le plus élevé des épreuves auxquelles le licencié a été sélectionné. Sont concernées les épreuves suivantes :
 - a. Championnat de France Promotion
 - b. Championnat de France Individuel 'Série 4'
 - c. Championnat de France Individuel 'Elite'
 - d. Championnat de France Individuel Vermeils-Diamants-Rubis
3. Un nouveau barème est décidé et les prix payés par les joueurs deviennent (sans modification de la part club) :
 - a. Epreuves fédérales par centre en 2 parties : 12,00 €
 - b. Epreuves fédérales par centre en 3 parties : 15,00 €
 - c. Championnats départementaux en 2 parties : 15,00 €

Ces modifications sont soumises au vote de l'Assemblée Générale Mixte qui les approuve.

3. Modification des statuts

Il est proposé à l'Assemblée Générale Mixte d'approuver les modifications suivantes, déjà validées par le Conseil d'Administration de l'association, aux statuts :

- Autoriser les présidents de club à être représentés par un licencié lors des Conseils d'Administration ;
- Possibilité de tenir les réunions du Conseil d'Administration en visio-conférence ;
- Introduction d'une commission de discipline au sein du Comité ;
- Compétence donnée au Conseil d'Administration pour modifier le Règlement Intérieur,
- Différentes modifications mineures de présentation ou de rédaction.

L'Assemblée Générale Mixte adopte à l'unanimité l'ensemble de ces modifications.

² Pas de modification notamment pour le challenge 5/6/7 du comité, le challenge clubs du comité, la sélection phase finale des interclubs, le championnat du monde individuel duplicate.

³ Certains clubs versent des subventions complémentaires à leurs adhérents sélectionnés. Cette pratique reste bien entendu approuvée.

4. Questions diverses :

- Séjour comité : Le comité va étudier au cours des prochains jours la possibilité d'organiser un séjour à Collonges en mars, ou au domaine de Pelvezy, à 15km de Sarlat, en avril.
- Duplitem 8 : Des séances de formation seront organisées au cours du 4^{ème} trimestre dans différents clubs du comité.

Pièces annexées :

- ✓ Rapports Moral et Financier
- ✓ Nouveaux statuts